



*Pour une
société inclusive*

Siège PEP 71

Rapport d'activité 2021

PEP 71

18 rue Colonel DENFERT 71100 Chalon sur Saône - 03.85.45.95.00 -

siege@pep71.org - www.pep71.org

Sommaire

Tableau des personnels et mouvements	3
ACTIVITE GLOBALE DES PEP 71 ANNEE 2021	4
La caisse de solidarité.....	7
LES ADHESIONS	8
Le SAPAD 71	10
LE SERVICE QUALITE ET PROJETS.....	18
QUELQUES ELEMENTS BUDGETAIRES	19

RAPPORT D'ACTIVITE

Tableau des personnels et mouvements

Situation au 31 décembre 2021

SALARIE	FONCTION	ETP
FICHET Serge	Directeur général	1.00
GONTHIER Blandine	Directrice financière	1.00
NGUYEN Lan	Directrice ressources humaines	1.00
PETEUIL Mélanie	Directrice qualité et projets	1.00
BERNARD Sandrine	Gestionnaire de paie	0.80
DESAGE Caroline	Gestionnaire de paie	1.00
POINSOT Stéphanie	Coordonnatrice Comptable	1.00
MAZEAU Anais	Assistante qualité - administration	1.00
QUOY Laetitia	Assistante RH	1.00
BARADEL Aude	Chargée du SAPAD	1.00
ETP au 31/12/2021		9.80

La gestion du Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD) est assurée par Madame Aude BARADEL, mise à disposition par le ministère de l'Éducation Nationale.

ACTIVITE GLOBALE DES PEP 71 ANNEE 2021

DONNEES 2021 SERVICES	Social, Médicosocial		Politiques Sociales de Proximité (PSP)		Politiques Educatives	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
App. de coord. Thérapeutique		15				
Accueils de Jour		111				
CAMSP	567					
Plateforme TND	401					
PCPE Enfants	32					
CMPP	265					
ESAT		131				
Foyer de Vie		30				
Foyer d'Accueil Médicalisé		29				
IME Autisme TED	36					
SAFEP - SSEFIS	45					
SAMSAH		78				
PCPE le lien		36				
SAVS		187				
SESSAD DI-TC	108					
SESSAD TSA	36					
UEMA	6					
Pole Accompagnement Scolaire	6					
EMAPT	0					
CHRS	42	20				
MECS Hébergement	34					
MECS Accueil de Jour	7					
MECS PAD	6					
Accueil de jour Ecluse Chalon sur Saône			243	188		
LEAO Mâcon & Louhans			219	135		
Hébergement d'Urgence			15	8		
ISCG				240		
Dispositif Interm. Locative Ecluse			27	17		
Garde Enfants Retour Emploi			100	98		
Médiation Familiale			5	415		
Espace Rencontre			131	67		
Visites médiatisées			38	30		
GERE			109	68		
Groupes Entraide Mutuelle hand psy				140		
Groupes Entraide Mutuelle TSA				20		
Résidences Accueil et Service				54		
Dispositif Interm. Locative Hébergement				9		
Habitat Inclusif				11		
Emploi accompagné				48		
Prestations d'Appui Spécifique				89		
Structure d'Insertion par l'Activité Economique				52		
Caisse de solidarité			159			
SAPAD					152	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
	1591	637	1046	1689	152	0
TOTAL GENERAL	SMS		PSP		PEP	
5115	2228		2735		152	

Principaux faits marquants de l'année 2021

UEMA

La candidature des PEP71 déposée en 2020 a été retenue pour l'ouverture d'une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme dès septembre 2021. Elle accueille 7 jeunes enfants porteurs de troubles du spectre autistique orientés par la MDPH.

L'objectif des UEMA est de soutenir la construction de la posture d'élève des enfants porteurs de TSA afin qu'il puisse prétendre à intégrer une scolarité ordinaire en élémentaire.

Les moyens pour y parvenir sont :

1. L'adaptation des moyens pédagogiques
2. L'intervention médico-sociale précoce, individualisée et massive
3. L'inclusion dans le milieu de scolarisation ordinaire autant que possible
4. La guidance familiale pour favoriser la généralisation des apprentissages.

Extension SESSAD TSA Louhans

Après sollicitation de l'ARS sur ce sujet à l'automne 2020, la création d'une antenne TSA a très rapidement été actée. Elle répond aux besoins d'un secteur qui présente une liste d'attente de plus en plus importante et a ouvert en mars 2021 à Branges.

Dispositifs alternatifs RAPT : PAS, EMAPT, VILLA ORBIZE

Fin mai 2021, l'association a été interpellée par l'ARS pour la mise en œuvre d'un dispositif appelé **Pôle d'Accompagnement Scolaire** dans le cadre d'une expérimentation nationale, permettant d'accompagner des jeunes sans solution alors même qu'ils ont une notification MDPH (ITEP, ULIS, SESSAD...). Ce PAS concerne 7 jeunes du bassin de Louhans. Nous avons recruté pour ce faire un éducateur spécialisé à temps plein, à compter du 1er septembre 2021. Il s'agit pour ce professionnel d'accompagner de façon pertinente chaque jeune au sein de sa classe voire au domicile, et d'apporter son concours et son regard de spécialiste à l'enseignant de l'élève. Pour ce faire une subvention annuelle de 50 000€ nous est attribuée.

Fin juin, l'association est à nouveau sollicitée pour la création de dispositifs innovants. Deux propositions ont été faites et ont toutes deux été retenues :

1. Equipe Mobile d'Accompagnement Pour Tous :

L'EMAPT est un dispositif qui s'inscrit dans le cadre de la démarche « Réponse accompagnée pour tous ». Il s'adresse à des jeunes âgés de 3 à 20 ans en situation de handicap relevant d'une orientation médico-sociale non suivie d'effet (orientation en IME/DITEP ou SESSAD) et qui doivent, dans l'attente, bénéficier d'un accompagnement afin d'éviter la rupture de leur parcours scolaire.

2. Villa Orbize : Permettre à des jeunes adultes maintenus à l'IME au titre de l'amendement Creton d'intégrer une structure indépendante de l'IME (6 places). Cela libèrera 6 places à l'IME pour accueillir des enfants plus jeunes, jusqu'à 12 enfants en accueil séquentiel.

EXTENSION ACT

L'ARS a autorisé deux places d'ACT supplémentaires en juin. L'association a également candidaté à une extension de capacité supplémentaire de 6 places d'ACT "à domicile" qui porte notre autorisation totale à 22 places.

FERMETURE DU RESTAURANT

Compte tenu de la baisse d'activité du restaurant et de la nécessité d'investir pour renouveler le matériel, il a été décidé de redimensionner l'atelier cuisine de l'ESAT Atelier des PEP. Le restaurant a fermé en septembre 2021. Persistent le self qui assure la restauration de midi des travailleurs handicapés, la salle de séminaire et le service de boîtes déjeuner à emporter.

Contractualisation Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens DDETS

L'année 2021 a été rythmée par des réunions de travail avec la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités afin de négocier et contractualiser le premier CPOM entre leurs services et l'association.

Ce contrat 2021 – 2025 intègre le CHRS de l'Ecluse, les dispositifs VIF et les dispositifs Handicap psychique gérés par les PEP71.

PROJETS IMMOBILIERS :

Nouveaux locaux MECS :

Initialement prévu fin 2020, le déménagement dans les nouveaux locaux d'hébergement du Foyer Pierre BESSEIGE a eu lieu à la fin de l'été 2021. Ce retard est à mettre en lien avec la crise sanitaire : le chantier a été arrêté lors du premier confinement, puis les entreprises ont pu reprendre leurs travaux, mais en limitant au maximum la coactivité, afin de suivre les protocoles sanitaires.

La visite de sécurité s'est déroulée sur le mois de juillet, le déménagement a eu lieu mi-août.

Nouveaux locaux ACT

Les extensions successives de capacité des ACT a conduit l'association à acquérir de nouveaux locaux afin d'installer les professionnels dans des bureaux en adéquation avec leur nombre croissant. L'équipe a intégré ses nouveaux locaux courant 2021.

COVID, pass sanitaire et vaccination obligatoire

La loi relative à la mise en œuvre du "pass sanitaire et à l'obligation vaccinale" crée une obligation en direction des professionnels de notre association qui exercent dans les secteurs sanitaire, médico-social ou social, obligation à présenter pour la plupart d'entre eux, *a minima* un pass sanitaire pour poursuivre les missions qui sont les leur, voire, pour certains, un schéma vaccinal complet contre la COVID-19.

Obligation vaccinale	Aucune obligation
ACT / AJ-SAVS / CAMSP / CMPP / SESSAD (dont CROP) / ESAT / SAT (EA, PAS,...) / Foyer des Avouards/ Service Hébergement (HI) / IME L'Orbize / PCPE / Résidences Accueil et Services / SAMSAH / CHRS / Services VIF (HU, IML...)	Siège social MECS, SSP, GEM

Les services RH et Qualité du siège ont dû les différents registres pass sanitaire et obligation vaccinale, en cohérence avec les obligations RGPD.

En outre, les protocoles sanitaires, gestion des cas positifs et cas contacts ont évolué très régulièrement, ce qui a nécessité un travail important d'actualisation des protocoles associatifs.

Domaine des politiques sociales de proximité

La caisse de solidarité

La Caisse de Solidarité s'appuie sur la subvention versée par le Département, les cotisations des adhérents et sur la générosité publique.

La Commission de Solidarité attribue diverses aides financières aux enfants et adolescents dont les familles rencontrent des difficultés passagères :

1. Aide à la restauration scolaire,
2. Aide aux départs en classes de découvertes,
3. Aide individualisée (secours d'urgence).

Le budget de ces aides est alimenté en partie par les adhésions à l'association.

Adhérer aux PEP est donc une réelle action de solidarité.

Les aides sont attribuées par une commission qui se réunit plusieurs fois par an.

Pour toute demande d'aide, il convient de fournir les pièces suivantes :

1. Imprimé de demande ponctuelle d'aide,
2. Avis d'imposition ou non-imposition de la famille,
3. Quotient familial CAF.

En 2021, 15 516.67€ ont été attribués, avec un financement essentiellement sur le paiement de la restauration scolaire. Ci-dessous les objets des aides accordées :

Restauration scolaire	148
Activité extra-scolaire	2
Voyage scolaire	3
Internat	1
Garderie	1
Aide individualisée	4
TOTAL	159

Soit 159 enfants aidés sur l'exercice 2021, pour 88 familles.

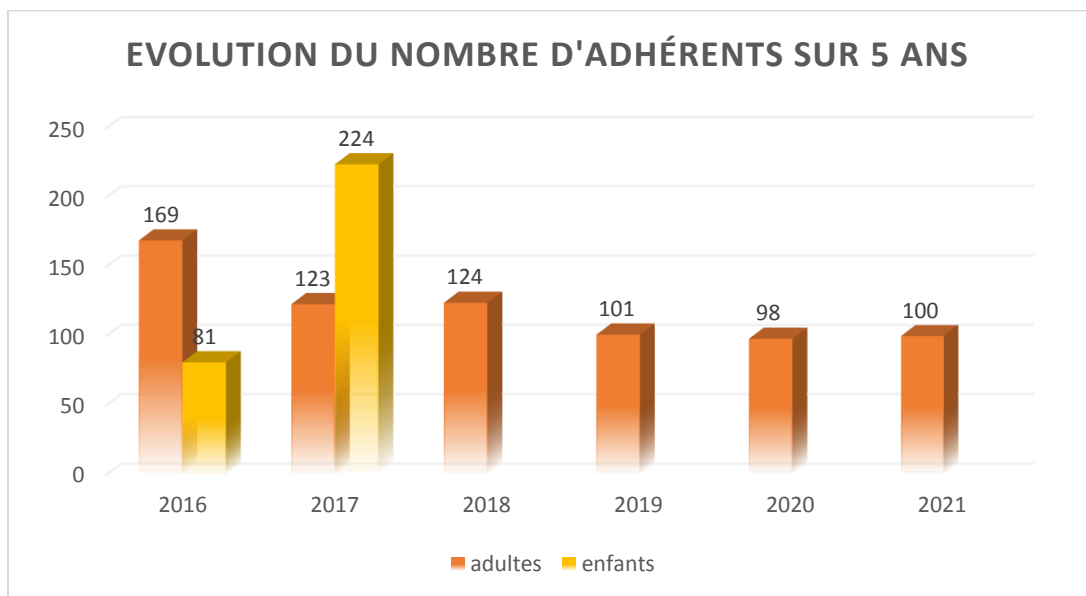
LES ADHESIONS

Les cotisations sont à 20 euros minimum pour l'adhésion annuelle.

Le montant des adhésions finance à parts égales le SAPAD et la Caisse de Solidarité.

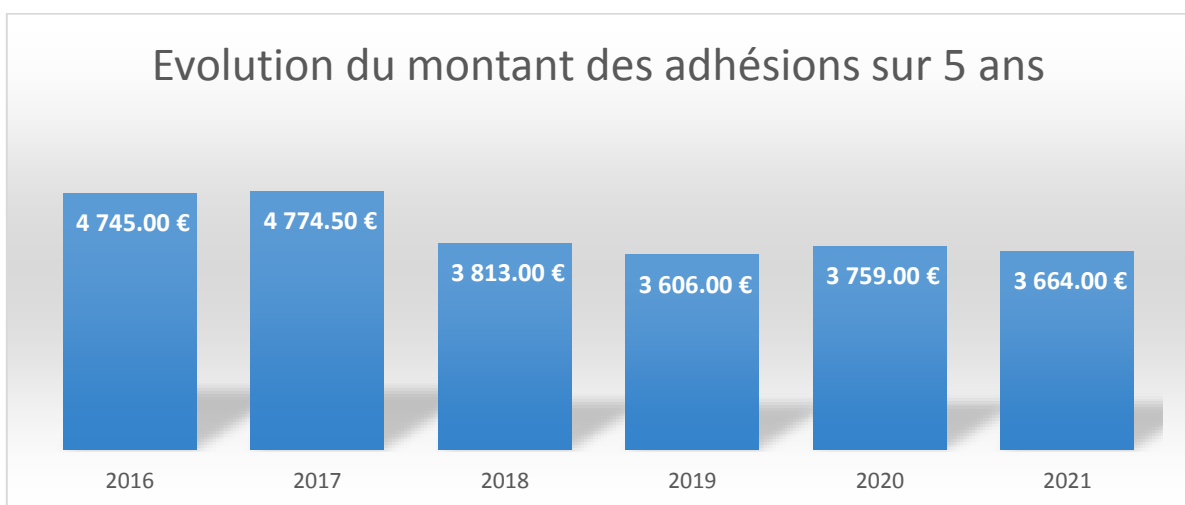
En 2021 :

1. Adultes : **100** adhérents / Élèves : **0** adhérents

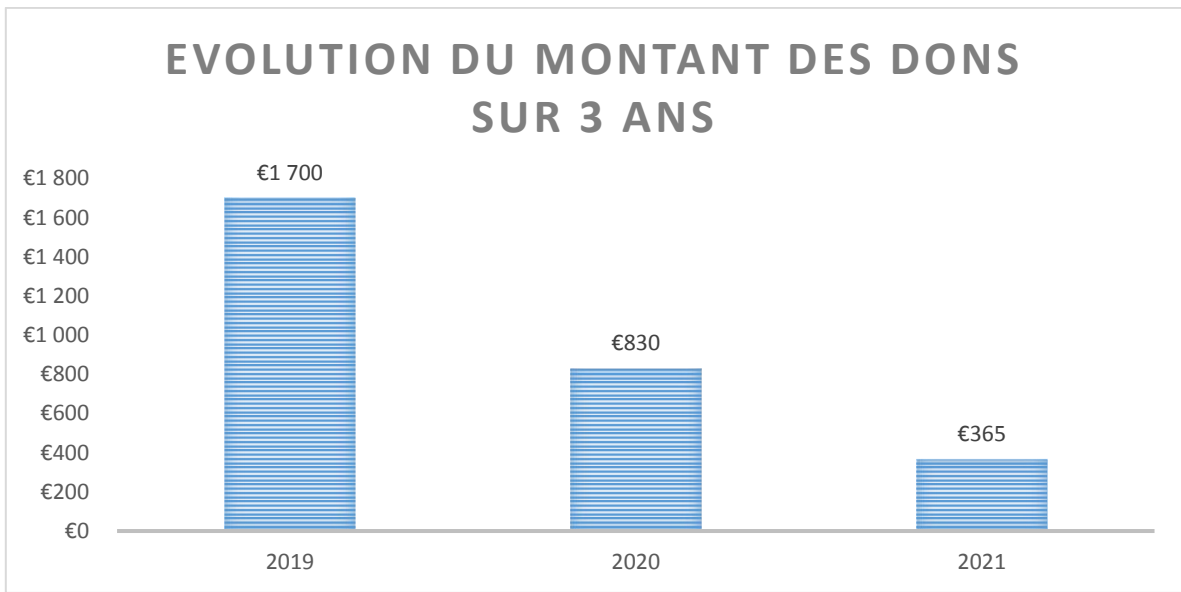


Le montant global des adhésions est de 3 664€ soit 2 249 € versés au SAPAD et 2 249€ versés à la caisse de solidarité.

De nombreux adhérents soutiennent les activités de l'association par une cotisation bien supérieure à la cotisation minimum de 20 euros (montant moyen de 36,64 euros).



2. Dons :



Le SAPAD 71

Préambule et fondement des SAPAD :

Le SAPAD 71 est un service qui résulte en Saône-et-Loire d'une collaboration entre l'éducation nationale- Direction des services départementaux (DSDEN 71) et l'association Les PEP 71. Le service dépend de la circonscription Adaptation (IEN, Madame JEANDROT à la rentrée 2021).

L'accompagnement pédagogique s'inscrit dans le cadre de la circulaire d'août 2020 (annexe 3 – BO du 03 08 2020). Puis de la loi n°2005-102 du 11.02.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et la loi n°2013-595 du 08.07.2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République.

Le service d'assistance pédagogique à domicile (SAPAD) s'adresse aux élèves (enfants et adolescents) dont l'interruption de scolarité pour raisons de santé est égale ou supérieure à 15 jours ou est itérative. Le service pédagogique permet la mise en place de l'APADHE (accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'École).

Modalités de fonctionnement du service :

Le service assure une mission d'assistance pédagogique (avec des projets pour pallier l'absence et les cours manqués) :

- De façon synchrone, au moment de la maladie, de l'accident et en parallèle des soins et de l'immobilisation au domicile
- De façon asynchrone, avec l'aide en différé avec une remise à niveau (lorsque l'aide n'était pas possible en temps réel (état de santé incompatible, éloignement géographique, hospitalisation...))

Lorsque le projet comporte des cours en individuel assurés par des professeurs volontaires, ceux-ci ont lieu au domicile, par le biais de la visioconférence, dans l'établissement voire dans des lieux neutres (bibliothèques, centre social, CMS...) notamment dans le cas des refus anxieux scolaires pour favoriser un retour vers l'établissement et une sortie du domicile.

Le recours à des cours hors financement EN est également parfois une solution ou un complément en fonction des contrats d'assurances et de mutuelle souscrits par les parents (exemple « école à domicile » proposée dans la formule + par le partenaire MAE).

La visioconférence ou le recours aux robots de télé présence peuvent s'avérer des réponses ou des solutions complémentaires aux séances.

Tendances et observations :

Certains jeunes signalés au service le sont pour des durées courtes et bien délimitées. Mais de plus en plus, les projets se prolongent ou se réactualisent d'une année à l'autre car l'état de santé de l'élève ne connaît pas l'évolution attendue, il y a des complications, des rechutes ou de nouvelles hospitalisations et interruptions de scolarité. Et certaines pathologies chroniques débouchent sur un accompagnement de longue durée.

Les solutions sont proposées également en interne (tutorat, heures de soutien dédiées...) ou en dehors de l'institution (cours particuliers, poursuite de la scolarité avec des cours en ligne ou d'autres dispositifs au choix de la famille.)

Si l'instruction n'est pas obligatoire au-delà de 16 ans, une proposition de formation doit être formulée. Le plan « 1jeune, 1 solution » lancé à l'été 2020 vise à offrir une solution à chaque jeune. Avec plus de 9 milliards d'euros investis, il mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnement, aides financières aux jeunes en difficultés ... afin de répondre à toutes les situations. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route (1jeune1solution.gouv.fr).

En 2019, 1,5 million de jeunes de 15 à 29 ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. Ils sont dénommés NEET (neither in employment, or in education ou in training). Ces jeunes représentent 12,9% des 15-29 ans.

Moyens utilisés pour le fonctionnement du service :

Un emploi temps plein de professeur des écoles spécialisé (MEN) mis à disposition de l'association des PEP71 à Chalon sur Saône.

L'association PEP71 assure la logistique liée à l'exercice des missions du professionnel mis à disposition : bureau et matériel informatique, mise à disposition d'un véhicule pour les déplacements vers les établissements, et prise en charge des frais de carburant...

L'association prend en charge le remboursement des frais de déplacements pour les personnels EN qui se rendent au domicile pour l'accompagnement pédagogique.

Budget année scolaire 2020-2021 :

Heures d'enseignement pour l'accompagnement pédagogique en individuel :

Education Nationale : 1026

DSDEN – HSE à destination des élèves du 1er degré public : 447,75 HSE et 20 HSE bénévolement pour trois dossiers

Rectorat – HSE à destination des élèves du second degré public : 507,25 HSE (soit 676 cours de 45 minutes) et 25 HSE bénévolement pour un dossier

Rectorat – 1^{er} degré privé : 14HSE et second degré privé : 57HSE (soit 76 cours de 45 minutes)

TOTAL MEN : 1026 HSE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation : 33 HSE

MAE : 9HSE (1 dossier)

TOTAL HSE : 1068 HSE

152 dossiers ouverts

1^{er} degré : 36 dossiers

Maternelle 12 et Élémentaire : 24

Second degré : 116 dossiers

Collège : 59 (dont 7 pour des élèves de SEGPA et ULIS)

Lycée : 57 (dont 2 dossiers pour des élèves de CAP et 3 post-bac)

Pathologies :

Maladies, opérations : 69 (dont 11 pour cancers, leucémie...)

Autre (grossesse) : 2

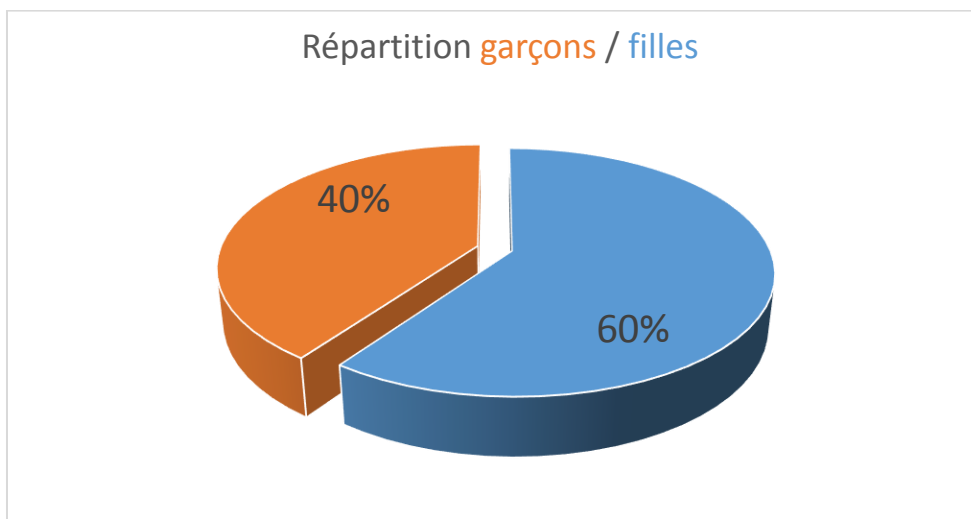
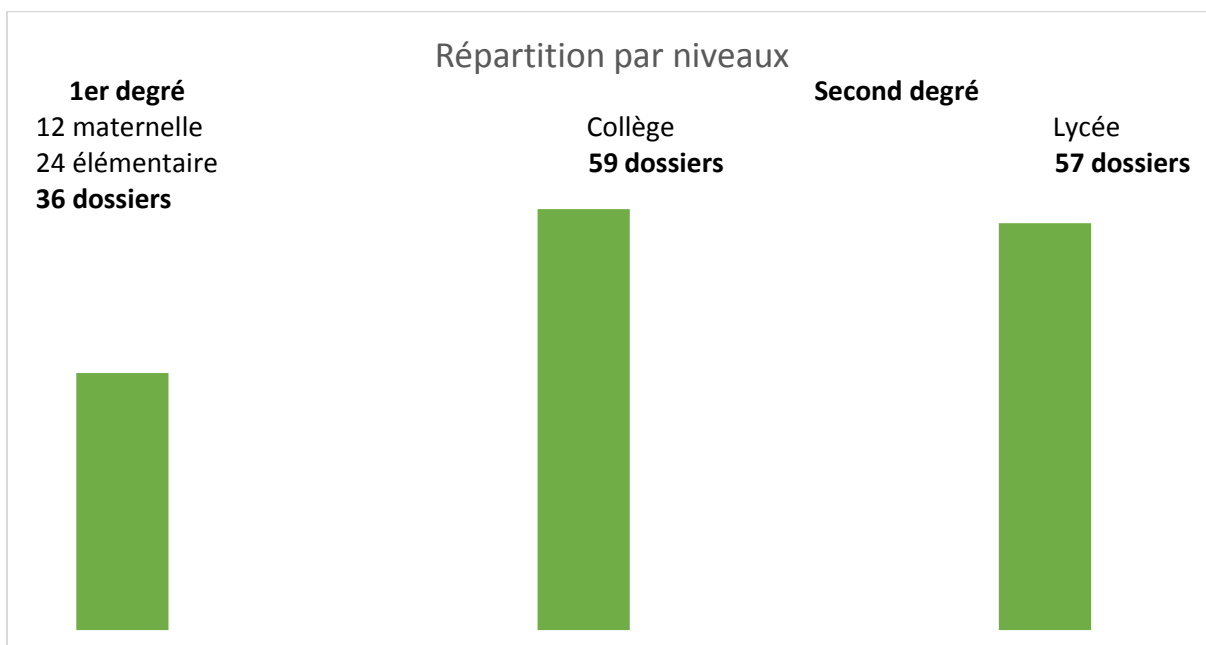
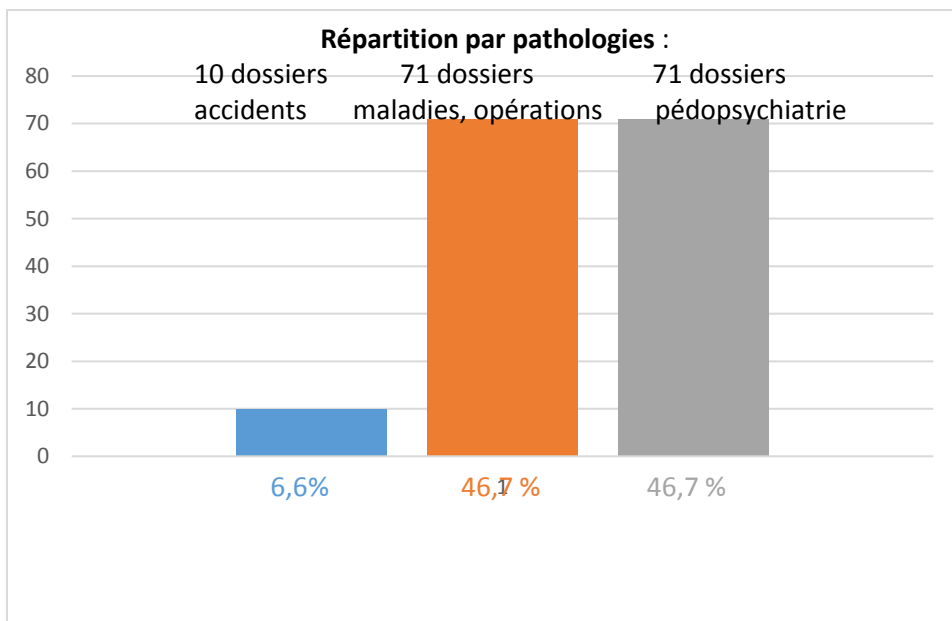
Accidents : 10

Pédopsychiatrie : 71

Sexe :

Filles : 91

Garçons : 61



Quelques éléments significatifs de cette année scolaire :

- **Cette année, un quart des demandes ont concerné des élèves scolarisés dans le 1^{er} degré avec une part inédite de dossiers concernant de jeunes enfants** (12 dossiers en maternelle). Après la période de confinement de l'année 2019-2020 et parfois l'absence de reprise en fin d'année scolaire, il était important d'accompagner les plus jeunes à retrouver le chemin de l'École et à ne pas accumuler de retard ou de décalage avec les camarades.
- **Les motifs d'ouverture de dossiers sont, comme l'an passé, pour moitié en lien avec la pédopsychiatrie** (33% des dossiers / nombre de dossiers ouverts en 2017-2018 et 42 % en 2018-2019 et 49,5 % en 2019-2020).
- **Un nombre un peu moins important d'élèves malades ou accidentés dans le département signalés au service que lors de la dernière année de fonctionnement classique des établissements en 2018-2019.**

Profil des élèves en lien avec le service :

- **Cette année encore, près de la moitié des élèves pour lesquels le service a été contacté connaissent des interruptions de scolarité en raison de difficultés en lien avec le champ de la pédopsychiatrie. Les demandes sont parfois précoces avec un absentéisme dès l'école élémentaire, de longue durée ou une poursuite par le CNED.**
- Pour toutes les demandes d'accompagnement ou de solutions dans le cadre des refus anxieux scolaire, une réunion de concertation avec l'équipe et la famille est souhaitée en amont de la mise en œuvre du projet. De plus, le service n'intervient que lorsque les spécialistes estiment pertinent ce type d'aide et si le jeune bénéficie de soins effectifs. Les réunions ont été plus rares cette année en raison du contexte sanitaire mais l'accord du médecin scolaire reste la condition obligée pour mettre en place un accompagnement. Parfois, l'aménagement de l'EDT est une solution suffisante, qu'elle soit ponctuelle ou sur plusieurs mois.
- **La durée et le volume de l'aide sont nécessairement contraints et les solutions complémentaires et alternatives sont toujours recherchées afin de permettre à l'élève de poursuivre les apprentissages. Le souhait de limiter à deux périodes d'accompagnement par le service permet également une maîtrise du budget alloué.**

Mise à disposition des dispositifs de téléprésence (BEAM):

Les robots du département ont été mis à disposition de deux collégiens :

- Collège Centre à Le Creusot (élève de 3^{ème}) puis à Couches (élève de 3^{ème}) et collège Saint-Exupéry (élève de 3^{ème} en situation de handicap –mise à disposition à l'année)

Ceux de la Région à des lycéens :

- lycée Lamartine à Mâcon (élève de 1^{ère}) et Lycée Bonaparte à Autun (élève de terminale)
- et deux autres pour des élèves du lycée Pontus à Chalon sur Saône (2 élèves de terminale)

Et celui des PEP a été mis à disposition d'une élève de CAP au lycée Agricole de Charolles (annexe 4 – témoignage de l'élève et de l'établissement) puis au collège Notre-Dame de Louhans pour une élève de 6^{ème}

Liste des intervenants et des déplacements :

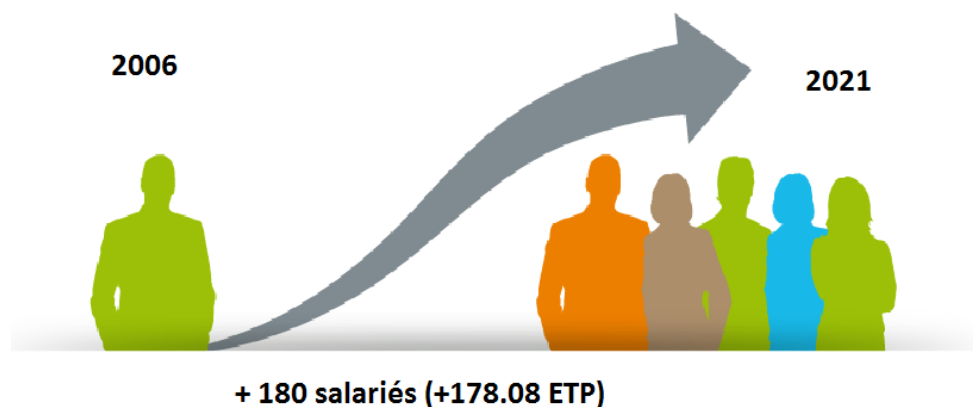
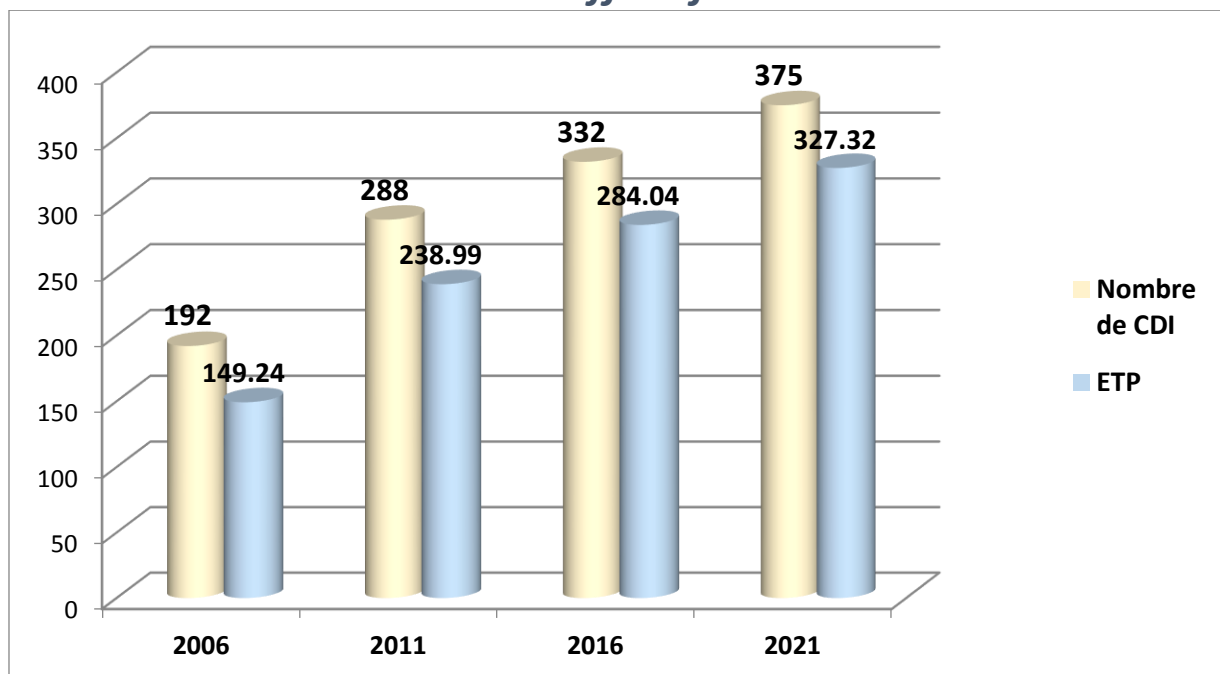
Un total de 113 intervenants a été décompté pour le service.

Les intervenants ont parcouru 6826km (pour les élèves de l'enseignement public : 2523km par des professeurs des écoles, 4303 km par des collègues pour l'accompagnement auprès d'élèves du second degré.)

LES RESSOURCES HUMAINES

Accroissement continu du nombre de salariés :

Evolution des effectifs sur 15 ans



	2006	2011	2016	2021
Ratio temps partiel	77.7%	83.0%	85.6%	87.3%
Nb s salariés à temps partiel	90	106	109	122
Nb salariés à temps plein	102	182	223	253
Soit x% de temps partiel	88%	58%	49%	48%

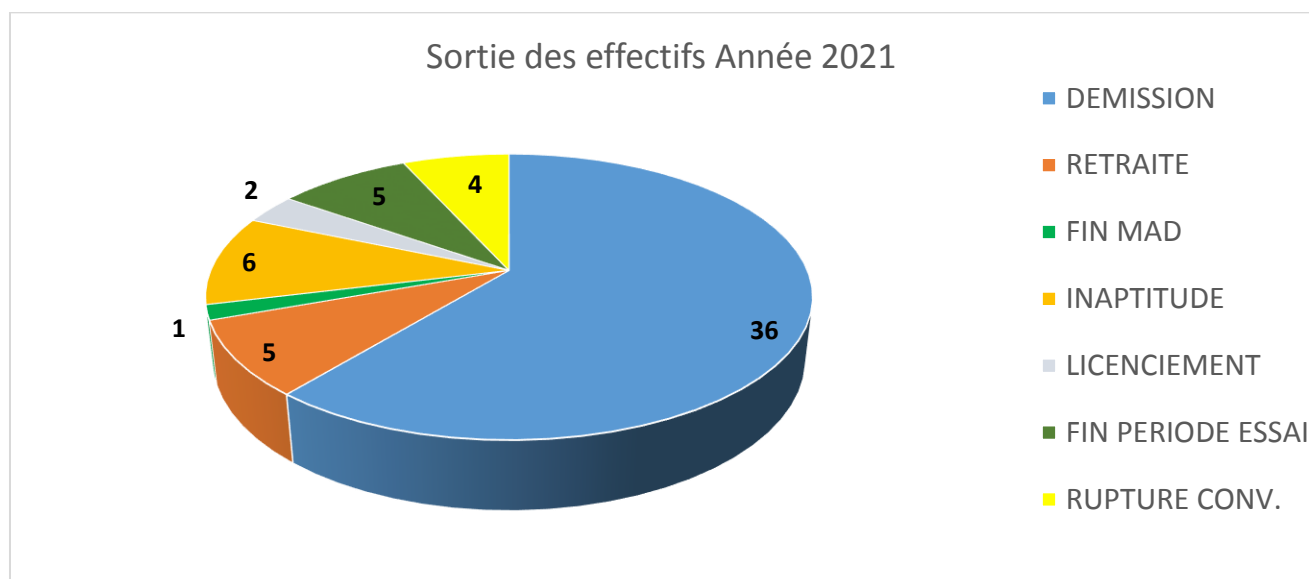
Dès que cela est possible, l'Association privilégie l'augmentation du temps de travail des salariés déjà en poste.

Cette doctrine a permis d'augmenter le ratio temps de travail de 10% en 15 ans et de baisser le nombre de salariés à temps partiel.

Embauches en CDI en 2021

	Femmes		Hommes		Total	
	Nb salariés	ETP	Nb salariés	ETP	Nb salariés	ETP
Employés	16	15.6	6	5.55	22	21.15
Techniciens	35	28.9	2	1.5	37	30.40
Cadres	11	7.1	-	0	11	7.10
Total	62	51.6	8	7.05	70	58.65

Dont 11 CDD transformés en CDI



59 ruptures de contrat de travail

Dont 50 qui s'imposent à l'employeur (Démission 36 – Retraite 5 – Inaptitude 6 – Rupture de la période d'essai 3)

Egalité professionnelle Femmes / Hommes

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes – Année 2021, publié le 28 février 2022

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	1.9	38	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	1.5	20	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	1	2	15	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	5	10	10	10
Total des indicateurs calculables			98		100
INDEX (sur 100 points)			98		100

LE SERVICE QUALITE ET PROJETS

Les évolutions des établissements et services de l'association impactent les services qualité et communication du siège.

Pour l'UEMA, le SESSAD TSA de Branges : élaboration livret d'accueil et règlement de fonctionnement, mise en place du logiciel Dossier de l'Usager...

Création des logos, plaquettes de présentation, mise à jour du site internet...



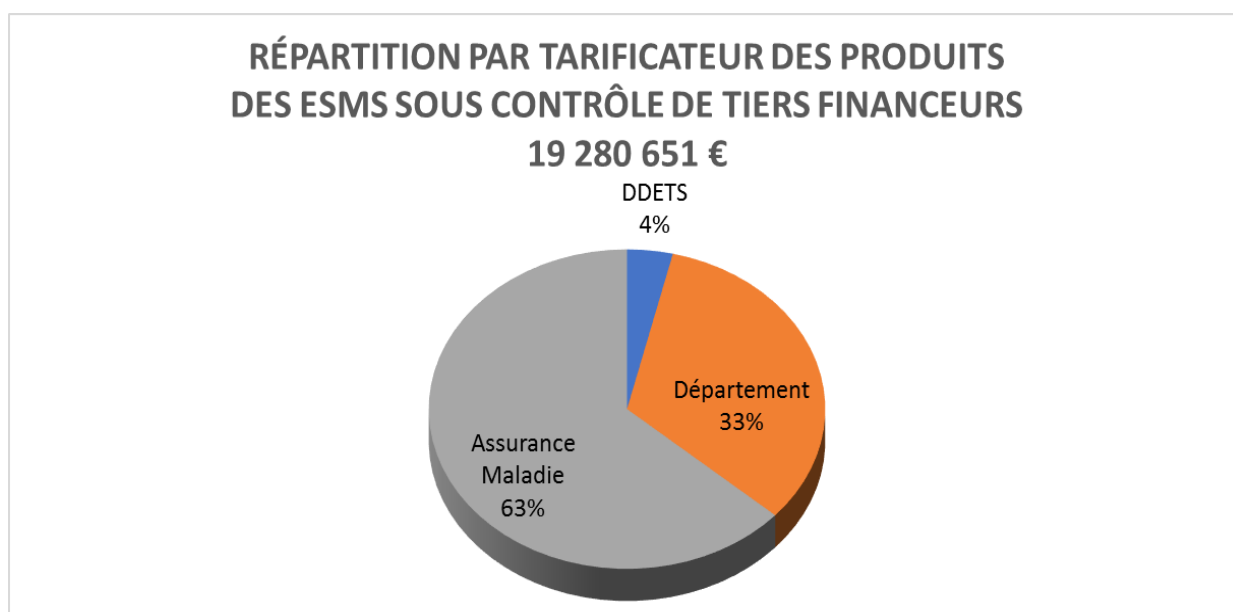
Nous avons conduit 6 évaluations internes en 2021 : CHRS, CMPP, CROP, SESSAD, Accueil de jour et SAVS.

Concernant le système d'information, un travail de fond a été mené pour remplacer les systèmes NAS avant que le matériel vieillissant devienne obsolète.

En parallèle, l'évolution des liens internet, de la téléphonie et de l'infrastructure informatique de manière générale permet à l'association de disposer d'un système d'information sécurisé, fiable et adapté à nos besoins.

QUELQUES ELEMENTS BUDGETAIRES

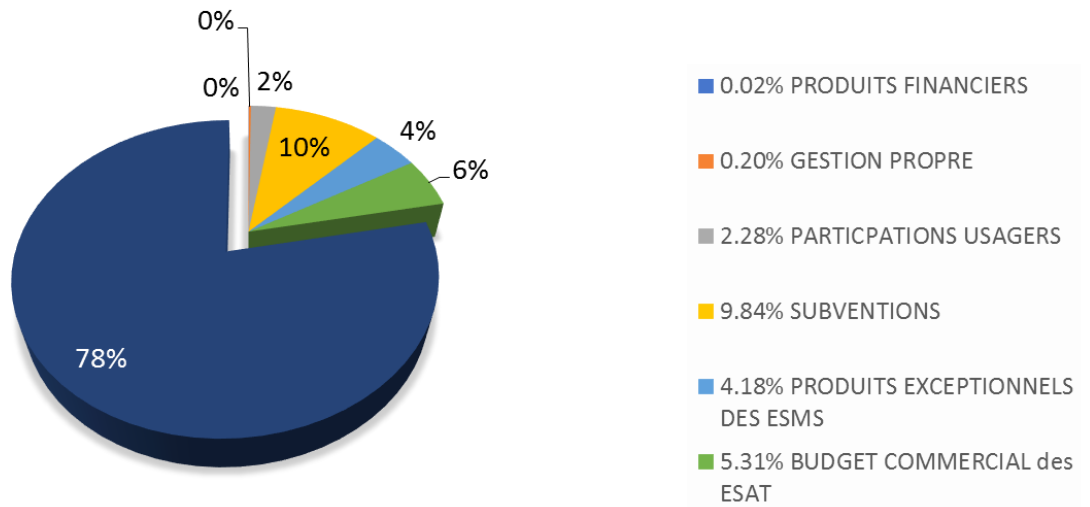
Eléments chiffrés relatifs à la nature des produits perçus, dans un premier temps pour tout ce qui concerne la tarification des établissements et services sociaux et médicosociaux, produits de la tarification qui représentent 78.16 % des recettes totales.



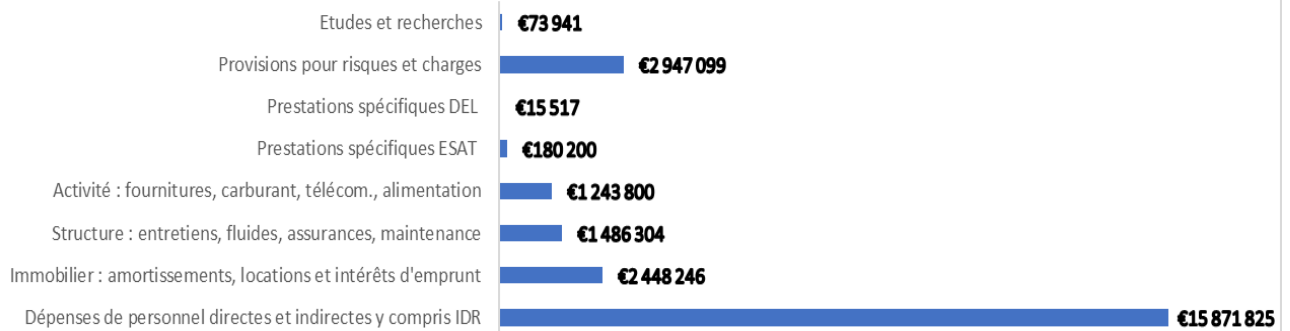
Avec en sus les résultats de la gestion centralisée de trésorerie (0.02%), les participations des bénéficiaires des ESMS (2.28%), les recettes des services financés par diverses subventions publiques (9.84%), l'ensemble des produits de gestions exceptionnels des ESMS (4.18 %) et les recettes découlant de l'activité commerciale des ESAT (5.31%), ce sont 99.8% des recettes qui sont en lien direct ou indirect avec la gestion des Etablissements et Services Sociaux ou Médico-sociaux.

Les recettes propres associatives sont alimentées par les activités des politiques éducatives et sociales de proximité du siège, divers remboursements, dons et cotisations, qui ne représentent que 0.20% du volume global.

RECETTES = 24 666 779€



Ventilation des charges par type de dépenses 24 266 933€



Ventilation des charges par groupe fonctionnel de dépenses Total = 24 266 933€

